

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 70 (1978)  
**Heft:** 6

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** V.J.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bibliographie

## La machine politique suisse expliquée par Jean-François Aubert<sup>1</sup>

«On a beaucoup écrit, depuis vingt ans, sur la politique suisse, le plus pour la blâmer, parfois pour la réformer, parfois aussi pour la défendre. On l'a examinée dans toutes ses parties; culture, économie, énergie, finances, mécanismes constitutionnels, avec une préférence marquée pour le commerce international et pour les banques. Notre but n'est pas d'ajouter à une série déjà très riche un réquisitoire ou un plaidoyer de plus. Ce que nous avons tenté de faire est, à la fois, plus général et moins passionné: nous avons voulu composer une sorte de grammaire de nos institutions... L'intention de l'éditeur était de donner une suite au *Guide politique suisse* du regretté professeur Georges Sauser-Hall. C'est bien dans cet esprit que nous avons préparé notre livre; nous avons cherché à le faire didactique et nous le destinons, en particulier, à ceux qui doivent enseigner les éléments du civisme. Il nous a paru, toutefois, qu'on pouvait modifier l'approche du sujet. Au lieu de partir des règles et d'en proposer quelques applications, nous avons préféré aller en sens inverse, monter des applications aux règles et retrouver nos institutions à travers quelques histoires vécues.»

Ces quelques lignes sont extraites de la préface que Jean-François Aubert a écrite pour présenter l'ouvrage magistral dont il est l'auteur, *Exposé des institutions politiques de la Suisse à partir de quelques affaires controversées*, qui vient de paraître aux Editions Payot.

Jean-François Aubert n'est pas seulement un professeur de droit constitutionnel dont les avis font autorité et un conseiller national très actif, connu pour son indépendance d'esprit. Au savoir du juriste, à l'expérience du parlementaire, il joint un remarquable talent d'écrivain. En conduisant son «Exposé» selon la méthode inductive («monter des applications aux règles»), il en rend la lecture particulièrement captivante.

Il commence donc par raconter quelques affaires récentes, dont certaines sont encore en suspens; et ce qui paraissait embrouillé devient, sous sa plume, parfaitement clair; les principaux acteurs sont présentés, chaque détail est situé dans une juste perspective, les points essentiels mis en relief. Ayant vu comment l'appareil de l'Etat fonctionne dans les faits, le lecteur est prêt, en un deuxième temps, à en découvrir les rouages: comme dans un puzzle, les pièces s'assemblent, par zones, et donnent finalement un tableau cohérent et complet du système politique suisse. Ce tableau d'ensemble est fourni tant par le chapitre final, passant en revue les principaux aspects de nos institutions, que par un index systématique permettant de retrouver dans un ordre logique les informations précédemment dégagées des faits.

Utiles comme voies d'approche, les «histoires» racontées dans ce livre valent aussi d'être lues pour elles-mêmes. Plusieurs gardent un caractère de brûlante actualité: il est important d'en découvrir les données, souvent complexes. Et puis, l'auteur, dont l'entreprise n'est ni celle d'un procureur ni celle d'un avocat, ne craint pas pour autant d'exprimer des opinions personnelles. Or il n'est pas indifférent d'apprendre ce qu'un esprit aussi réfléchi pense du Jura, des centrales nucléaires ou de la sacrosainte liberté des automobilistes.

Nous savons aussi, en refermant ce livre *nécessaire*, ce que Jean-François Aubert pense, en général, des institutions politiques de notre pays: comme il le dit lui-même, elles l'agacent en plus d'un point, mais il les respecte et il les aime.

V. J.

<sup>1</sup> Jean-François Aubert: *Exposé des institutions politiques de la Suisse à partir de quelques affaires controversées*, 320 pages, Editions Payot, 18 fr.